Prix des Lecteurs du Télégramme

Prix Jean-Pierre Coudurier

Edition 2011

La SA LE TELEGRAMME au capital de 286 553,54 euros RCS N°: 925 750 325 à Morlaix
7, voie d'accès au port BP 67243 29672 MORLAIX organise le 9ème Prix des Lecteurs du Télégramme.
Ce prix a pour but de récompenser un roman, récit ou témoignage d'un auteur vivant, français ou étranger. Il s'inscrit dans la volonté du Télégramme d'accorder une place de choix à la culture en général et à la littérature en particulier.

Article 1 – Une sélection de 10 romans
Présidé par Charles Kermarec (*Librairie Dialogues à Brest*), le comité de sélection est constitué de huit autres personnalités : Annick Cojean (*grand reporter au journal Le Monde*), Dominique Grellard (*Directrice de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc*), Hervé Hamon (*écrivain, éditeur, cinéaste*, Cécile Morel-Chevalier *(bibliothécaire)*, Hervé Quéméner (*écrivain*), Alain Remond (*journaliste, écrivain*), Régine Rioult *(enseignante*) et Delphine Tanguy *(journaliste).*
Leur seul critère est le plaisir de lire et de partager leurs coups de cœur.

Pour cette 9 ème édition, le comité a sélectionné 10 titres :
Le dernier roi d'Angkor Jean-Luc Coatalem (Grasset)
Les femmes du braconnier Claude Pujade-Renaud **(**Actes Sud)
Le cul des anges Benjamin Legrand **(**Seuil **)**
Une douce flamme Philipp Kerr **(**Masque)
Les poissons ne connaissent pas l'adultère Carl Aderhold (Lattès)
Entre ciel et terre John Kalman Stefansson **(**Gallimard)
Le retour de Jim Lamar Lionel Salaün **(**Liana Levi)
Jon l'islandais Bruno d'Halluin (Gaïa)
Les rillettes de Proust Thierry Maugenest **(**JBZ et Cie)
Le sang et la mer Gary Victor **(**Vents d'ailleurs)

Article 2 – La durée de l'opération
Annonce des 10 titres de la sélection : **19 mars 2011**
Date limite pour les inscriptions : **15 mai 2011**
Date limite pour les votes : **5 juin 2011**

Article 3 – Les conditions pour devenir lecteur
Pour devenir lecteur, il faut s'engager à lire au moins 5 titres de la sélection.
Les inscriptions sont possibles en ligne ou sur papier libre à partir du 19 mars 2011. Le mode d'emploi sera disponible sur letelegramme.com, dans les bibliothèques, les librairies et dans le Télégramme chaque semaine à partir du **19 mars 2011**.
L'inscription devra se faire en ligne ou être envoyée à l'adresse ci-dessous avant le **15 mai 2011**.
Cette inscription est individuelle et ouverte à tous, à l'exclusion des organisateurs, des membres du comité de sélection et des salariés du Télégramme.

Le Télégramme publiera régulièrement des articles sur les titres de la sélection et des interviews de leurs auteurs.

Chaque lecteur sera invité par mail ou par courrier à voter soit en ligne soit en retournant bulletin de vote à la même adresse avant le **5 juin 2011**. Ce bulletin fera apparaître les 3 titres retenus dans l'ordre de préférence.
Chaque participant ne pourra voter qu'une seule fois.

Article 4 – Tirage au sort des bulletins de vote
30 lecteurs seront tirés au sort. Ils recevront l'équivalent d'un chèque-Lire de 15 € par mois pendant 1 an(soit 180 € en Chèque-Lire.).Ces Chèques-Lire ne pourront être échangés contre aucun autre lot, ni contre des espèces.

Article 5 – La remise du prix au lauréat
Le livre primé sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix.
En cas d'*ex æquo*, le lauréat sera celui dont le livre aura été désigné le plus fréquemment comme premier choix sur les bulletins de vote.
La remise du prix aura lieu en juin à Brest dans les locaux de Tébéo et en présence de l'écrivain lauréat.

Article 6
Le présent règlement a été déposé auprès de la S.C.P. JEGOU-BOUGEANT, Huissiers de Justice Associés,
7 place Cornic 29600 MORLAIX -
Il pourra être remis à toute personne qui en fera la demande.

Le Prix des Lecteurs du Télégramme
BP 67243 29672 MORLAIX CEDEX
Mèl : prixdeslecteurs@letelegramme.fr